



MAI - JUIN 2023

www.handicapenergie.fr

CONFERENCE NATIONALE DU HANDICAP 2023 : L'ESSENTIEL A RETENIR



Ce mercredi 26 avril 2023 a eu lieu, au Palais de l'Élysée, la 6^e Conférence nationale du handicap (CNH).

Mise en place par la loi handicap du 11 février 2005 et organisée tous les 3 ans, sous l'autorité du Président de la République, la CNH présente le bilan des politiques publiques engagées pour les personnes en situation de handicap et fixe les orientations et les moyens de cette politique pour les années à venir. L'essentiel à retenir pour cette nouvelle édition

CNH 2023 : 10 engagements

- L'école pour tous
- Un repérage et accompagnement précoce pour les enfants
- L'université pleinement accessible
- L'accès à l'emploi, y compris l'emploi public et l'accompagnement dans le parcours d'insertion et de formation
- De mêmes droits pour les travailleurs en ESAT que pour l'ensemble des salariés
- Un accès amélioré à la santé et aux aides techniques
- Respecter pleinement les obligations d'accessibilité des établissements recevant du public et des transports
- L'exemplarité des services publics pour l'accessibilité physique et numérique
- Une effectivité des droits et des solutions renforcées

CNH 2023 : les principales mesures annoncées

Le président de la République a annoncé une série de mesures visant à améliorer le quotidien des 12 millions de Français concernés par le handicap.

Les principales déclarations du chef de l'État à retenir sont :

- Le remboursement intégral des fauteuils roulants en 2024 ;
- Une meilleure accessibilité des logements via l'ouverture au dispositif MaPrimeAdapt' dès 2024 ;
- 1,5 milliard d'euros pour renforcer l'accessibilité aux lieux publics pour les personnes en situation de handicap ;
- Un plan de rattrapage pour l'accessibilité numérique afin de garantir d'ici 3 ans l'accessibilité des démarches et sites internet publics ;
- Un enseignant référent dans chaque établissement du premier degré ;
- Un accompagnement renforcé des élèves, par davantage de formation de l'ensemble des intervenants, et pour les accompagnants d'élève en situation de handicap (AESH) qui le souhaitent la possibilité de passer aux 35 heures ;
- L'accessibilité pédagogique et physique dans l'enseignement supérieur ;
- La simplification de la reconnaissance comme travailleur handicapé ;
- La revalorisation de la rémunération des apprentis adultes en situation de handicap ;
- L'amélioration des conditions et des rémunérations des travailleurs dans les établissements et service d'aide.

<https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2023-05/DP%20CNH%20-%2026%20avril%202023.pdf>

« LE HANDICAP EN CHIFFRES » L'ETUDE NATIONALE DE LA DREES



La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie un nouvel ouvrage : **Le handicap en chiffres**, qui réalise une synthèse de l'information statistique disponible, à partir de travaux et d'études déjà publiés.

Son objectif est d'éclairer et de rassembler en un même ouvrage les réponses à des questions telles que le nombre de personnes handicapées en France, les emplois occupés par les personnes handicapées ou encore le profil des personnes bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

L'ouvrage **Le handicap en chiffres**, composé de 6 chapitres déclinés en 28 fiches, présente tout d'abord des données générales sur la mesure du handicap et aborde ensuite plus spécifiquement la situation des enfants et des adultes handicapés à travers différentes thématiques. D'autres aspects moins souvent abordés sont également déclinés : les majeurs protégés dans les établissements, le départ à la retraite des personnes handicapées ou leur participation à la vie associative et citoyenne par exemple.

Quel est le nombre de personnes handicapées en France ?

En 2021 parmi les personnes de 15 ans ou plus vivant à leur domicile :

- 6,8 millions (13 %) déclarent avoir au moins une limitation sévère dans une fonction physique, sensorielle ou cognitive ;
- 3,4 millions (6 %) déclarent une forte restriction d'activité en raison d'un problème de santé.

Selon la définition retenue :

- de la plus stricte qui impose de cumuler ces deux critères, on compte 2,6 millions de personnes handicapées ou dépendantes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire
- ou la plus large qui prend en compte l'ensemble des limitations et restrictions, on compte 7,6 millions de personnes handicapées ou dépendantes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire.

Sur les seules personnes de 15 à 60 ans, ce chiffre varie de 0,9 à 3,3 millions.

S'y ajoutent plus de 140 000 personnes de 16 ans ou plus hébergées en établissement spécialisé dans la prise en charge du handicap.

Quels sont les emplois occupés par les personnes handicapées ?

Lorsqu'elles travaillent, les personnes reconnues handicapées exercent une moins grande variété de métiers par rapport aux autres personnes : 20 professions représentent 37 % de l'emploi des personnes reconnues handicapées, contre seulement 25 % de l'emploi des autres personnes.

Qui sont les bénéficiaires de l'AAH ?

Fin 2021, 1,25 million de personnes bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés. Les trois quarts des allocataires touchent l'AAH en tant qu'adulte isolé, en très grande majorité sans enfant, même si seulement un peu plus de la moitié des bénéficiaires de l'AAH vivent vraiment seuls (les autres vivent avec un de leur parent, les deux, ou encore avec un frère ou une sœur



PANORAMAS

PANORAMAS
DE LA DREES
SOCIAL

Le handicap en chiffres

ÉDITION 2023

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

A propos de la *DREES

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) est le service statistique ministériel dans les domaines de la santé et du social. Créée par décret en 1998, elle fait partie du service statistique public. A ce titre, son action s'appuie sur un engagement déontologique fort reposant notamment sur l'indépendance, la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité.

La DREES intervient également en appui à la conception et à l'évaluation des politiques publiques. Elle apporte par ailleurs ses compétences pour développer le partage des données, algorithmes et codes au sein des ministères chargés de la santé et des solidarités.

DECONJUGALISATION DE L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPES : UNE FAQ REPOND A VOS QUESTIONS !



Vous êtes en situation de handicap et vous vivez en couple ? À partir du 1er octobre 2023, la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) modifie le mode de calcul de cette allocation. Pour les bénéficiaires vivant en couple, seules les ressources personnelles seront désormais prises en compte. Pour comprendre les changements induits par cette réforme, découvrez la Foire aux Questions proposée par le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) peut garantir un revenu minimal aux personnes handicapées. Son montant dépend de la situation familiale, de la situation professionnelle et des ressources. Le décret du 28 décembre 2022 relatif à la déconjugalisation de l'AAH modifie les conditions d'attribution de cette aide. Son entrée en vigueur est prévue au 1er octobre 2023.

En France, on estime à 120 000 le nombre de personnes handicapées vivant en couple (dont 80 000 potentiels nouveaux ayants droit à l'AAH). Avec la réforme de la déconjugalisation, les revenus du conjoint ne seront plus pris en compte pour le calcul de l'allocation. Les personnes concernées verront leur allocation augmenter de 350 € en moyenne.

Cette réforme vise à favoriser l'autonomie des personnes handicapées qui bénéficieront d'une allocation individualisée sans dépendre du conjoint et de ses ressources.

Qu'est-ce que la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapées ? Quand cette réforme doit-elle entrer en vigueur ? Suis-je concerné.e ? Quelles sont les démarches à faire pour en bénéficier ? Retrouvez toutes les réponses à ces questions et à beaucoup d'autres avec la proposée sur le site handicap.gouv.fr :

<https://handicap.gouv.fr/deconjugalisation-de-laah-les-reponses-aux-questions-que-vous-vous-posez>

AUTISME



Claire Compagnon quitte donc son poste de déléguée interministérielle en charge de la stratégie nationale autisme et troubles du neurodéveloppement mais reste néanmoins « aux commandes pour remettre au gouvernement la stratégie autisme et TND 2023-2027 avant l'été », promet la délégation.

Pour le moment, le nom de son ou sa remplaçante n'a pas été annoncé. Rappelons que ce poste a été créé par le Premier ministre Edouard Philippe en 2018 avec la mission de veiller à la prise en compte de cette

stratégie dans les politiques ministérielles, de « *garantir le recours régulier à l'expertise et l'expérience des usagers, des professionnels et des scientifiques* » et de « *coordonner* » le déploiement et la communication de cette stratégie.

GLOBAL GAMES 2023 ET AUTONOMIC



Les Virtus Global Games, le plus grand événement mondial pour les sportifs déficients intellectuels, a lieu du 4 au 10 juin 2023, à Vichy. Cette 6e édition va accueillir 1 000 athlètes venus de 80 pays.

6e édition des « Virtus Global Games », qui a pour credo « Ecrivons notre légende », se tiendra du 4 au 10 juin 2023 à Vichy (Allier). Il s'agit du « plus grand événement sportif d'élite au monde pour les athlètes avec une déficience intellectuelle ». Pour rappel, la candidature de la ville de Vichy avait été retenue en septembre 2020. Cette compétition a lieu tous les quatre ans, l'année qui précède les Jeux paralympiques. Correspondant à quinze championnats du Monde en une semaine, elle mobilise plus de 400 bénévoles, juges et officiels de toute la France.

1 000 sportifs originaires de 80 pays

L'événement, organisé par la Fédération française du sport adapté (FFSA), réunit près de 1 000 sportifs déficients intellectuels, porteurs de trisomie 21 ou autistes, originaires de 80 pays. Ils s'affronteront dans une quinzaine de disciplines : athlétisme, aviron, basket-ball, cyclisme, équitation, futsal, natation, tennis, tennis de table (...). Trois d'entre elles seront d'ailleurs qualificatives pour les Jeux paralympiques de Paris 2024 : athlétisme, natation et tennis de table. Le programme des épreuves est disponible en ligne. Les compétitions seront à suivre en direct sur le site dédié. <https://gg2023.org/programme/>

Un an avant les Jeux de Paris 2024

« Un an avant les Jeux de Paris 2024, cette grande compétition sera aussi l'occasion de rendre visible, auprès de tous les Français, les performances des athlètes de sport adapté qui méritent notre attention et notre soutien », a souligné Sandrine Chaix, déléguée au handicap au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Un avis que partage Marc Truffaut, président de la FFSA, qui y voit un bel exemple « d'inclusion par le sport ». « C'est notre version des Jeux du Commonwealth ou olympiques », assure-t-il avec fierté. Le maire de Vichy, Frédéric Aguilera, se dit, quant à lui, prêt à reprendre le flambeau de Brisbane (Australie), ville hôte en 2019 : « Nous avons massivement investi dans la rénovation d'installations où tous les sports, toutes les disciplines ont leur place ».



Les Salons Autonomic regroupent Professionnels et Grand Public et sont la référence des acteurs du Handicap, du Grand-Âge et du Maintien à Domicile.

<http://www.autonomic-expo.com/>

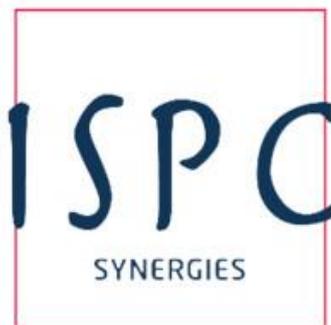
Salon Autonomic Paris

La prochaine édition du salon Autonomic Paris aura lieu les 6, 7 et 8 juin 2023 à Paris – Parc des Expositions – Porte Versailles – Pavillon 4.

Conférences et débats, Culture, Loisirs, Santé, Solidarité

- Du 6 au 8 juin 2023
- Dans le 15^{ème} arrondissement
- Paris, Porte de Versailles

INSTITUT DE SANTÉ PARASPORT CONNECTÉ



L'ISPC (INSTITUT DE SANTÉ PARASPORT CONNECTÉ) mobilisera, sur un seul site, un écosystème de compétences médicales, scientifiques, pédagogiques et technologiques dédiées à l'évaluation du sport loisir adapté, au parasport-santé, à la détection puis à l'accompagnement des hauts potentiels ; à la formation des professionnels de santé dédiés ; à la recherche sur l'amélioration des performances des sportifs en situation de handicap et de leurs appareillages. L'unité Parasport Santé de l'hôpital Raymond Poincaré, à Garches, préfigure le futur institut offrant ainsi un lieu exclusivement dédié au parasport-santé dans ses dimensions de conseil, de recherche et de formation.

Son rôle : Le Pôle Parasport Santé est un centre ressource, destiné à tout patient souhaitant être accompagné et conseillé dans son projet d'activité physique adaptée à sa pathologie.

Son objectif : Il a pour but d'augmenter l'activité physique des personnes en situation de handicap par une évaluation personnalisée multidisciplinaire (médecin, enseignant APAS, ingénieur biomécanique, ergothérapeute, kinésithérapeute, orthoprothésiste, etc.) dans le cadre d'une prévention primaire, secondaire ou tertiaire.

Les pathologies concernées : Pour les personnes porteuses de handicap, présentant un handicap physique, sensoriel, cognitif, tels que : un accident vasculaire cérébral, une lésion médullaire (para ou tétraplégie), une paralysie cérébrale, une poliomyélite, une sclérose en plaques, un traumatisme crânien
<https://www.ispc-synergies.org/>

ENFIN DES NOUVELLES DE BARBIE...



Première personne trisomique à se présenter aux élections municipales il y a trois ans, **la Française Éléonore Laloux** a été choisie par Mattel pour présenter leur nouvelle poupée au plus grand nombre. "C'est formidable que cette Barbie ait trouvé sa place dans la gamme, tout comme j'ai trouvé ma place dans la société. Je veux partager mon expérience et montrer au monde que l'on peut vivre heureux avec une Trisomie 21. Le plus important est que les parents voient cette poupée et gardent espoir", insiste dans un communiqué l'autrice et conseillère municipale déléguée à la transition inclusive et au bonheur à Arras, dans le Pas-de-Calais. Un enthousiasme qui se traduit par le large sourire qu'elle affiche avec la Barbie en main. Depuis plus de 60 ans, elle jongle avec différents métiers. Toujours avec le même corps filiforme. Mais Barbie a bien changé, se posant même en fer de lance d'une meilleure représentation de ses jeunes propriétaires. Le film consacré à la célèbre blonde, incarnée par l'actrice australienne Margot Robbie au cinéma en juillet, promet déjà de renverser les clichés en faisant de ses Barbie des présidentes et des prix Nobel.

La suite logique de la stratégie visant à plus d'inclusivité mise en place par son fabricant. Après avoir créé une poupée atteinte de vitiligo, une autre en fauteuil roulant ou encore une troisième avec un appareil auditif, Mattel présente ce mardi 25 avril sa première Barbie trisomique. Sous sa longue chevelure blonde, elle affiche un visage à la forme plus arrondie.

Ses oreilles sont plus petites, son arête nasale plate. Ses yeux en amande sont "légèrement inclinés et ses paumes ne comportent qu'une seule ligne, une caractéristique souvent associée aux personnes atteintes de Trisomie 21", précise Mattel dans un communiqué. Plus petite que ses collègues, cette Barbie est vêtue d'une robe jaune et bleue surmontée de papillon.

Autant de choix régulièrement utilisés dans les campagnes de sensibilisation contre cette anomalie chromosomique qui concerne 27.000 naissances par an en France selon l'Institut de veille sanitaire. À son cou ? Un collier symbolisant les trois exemplaires du chromosome 21. À ses jambes ? Des orthèses tibiales roses, qui permettent de soutenir les pieds et les chevilles des enfants trisomiques. Le modèle miniature a été réalisé à partir d'une boîte d'orthèses fournie par la National Down Syndrome Society, l'organisation américaine de la Trisomie 21. Point d'escarpins ici, Barbie est chaussée de baskets se refermant avec une fermeture éclair.

FOCUS SUR LES BOUQUINS : A CONSOMMER SANS MODERATION



Dans un ouvrage, réalisé à l'aide d'un logiciel qui obéit au mouvement de ses yeux, l'ex-membre de la Fonky Family revient sur sa vie, son parcours dans la musique et son combat contre la maladie.

« J'ai fait un rêve. J'étais guéri et on roulait de nuit sous la pluie en voiture. Ma femme était au volant et nos filles étaient derrière. J'ai demandé à Wahiba de s'arrêter et je suis descendu. Je me suis roulé pendant deux minutes dans l'herbe trempée du bas-côté. Quand je suis remonté, tout le monde me regardait comme un fou et Jasmine m'a demandé pourquoi j'avais fait ça. Je me suis retourné et j'ai dit. "Parce que je peux." »

Guilhem Gallart a mis plus de deux ans avant d'écrire ces lignes. Ce n'est pourtant pas faute d'y avoir été encouragé. On attendait qu'il raconte sa vie, ses débuts en tant que producteur, son enfance à Toulouse, sa jeunesse à Marseille, sa carrière au sein du groupe mythique Fonky Family, la maladie de Charcot dont il souffre depuis 2015. Mais il fallait déjà se reconstruire, apprendre à vivre entièrement paralysé, retrouver une forme d'équilibre, de sérénité. Et puis écrire un bouquin sur sa vie, lui qui n'aime pas parler de sa personne, il a dû faire mûrir l'idée avant de l'écrire avec ses yeux. Il aime cette nouvelle vie difficile, passionnante et pleine de défis. Il ne la souhaite à personne, mais elle vaut la peine d'être vécue.

« L'écriture est soignée, à la recherche du mot juste, ponctuée d'anecdotes souvent drolatiques triées parmi les souvenirs d'une vie » Libération <https://www.hachette.fr/livre/un-peu-plus-loin-9782709670173>

GUIDE POUR LES PROCHES AIDANTS : UN NOUVEL OUVRAGE EDITE "POUR LES NULS"



Richement illustré, ce guide se présente ainsi sous la forme d'un livre pratique qui propose de mieux connaître ses droits, d'obtenir des astuces pour mieux concilier vie personnelle et professionnelle avec une mission d'aidant, et de s'informer sur les aides existantes pour pouvoir en bénéficier plus facilement.

Pour ses auteurs, Jean Ruch, aidant familial et codirigeant de Familles Solidaires, association créant des habitats inclusifs contre la perte d'autonomie, et Marina Al Rubae, aidante pour ses parents sourds, il est nécessaire de reconnaître ce travail silencieux de millions d'individus pour sortir de la solitude et éviter la charge mentale qui pèsent sur les proches aidants. Cet ouvrage a été réalisé en partenariat avec le Comité national Coordination Handicap (CCAH).

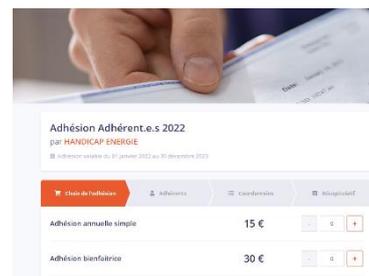
"Les Proches aidants pour les Nuls" de Jean Ruch et Marina Al Rubae, First éditions, 240 pages, 11,95 euros.

Pour en savoir plus et pour vous procurer cet ouvrage, rendez-vous sur le site de sa maison d'édition <https://www.pourlesnuls.fr/livres/les-proches-aidants-pour-les-nuls-poche-2e-ed-9782412069646>

N'OUBLIEZ PAS DE RENOUELER VOTRE ADHESION !



Cliquez sur le lien suivant et grâce à HELLOASSO, votre adhésion sera entièrement dématérialisée :



<http://www.handicapenergie.fr/elementor-1750/>

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES

Ont participé à ce numéro :

Jean François CHOLAT, Olivier RAYMOND

Conception/Rédaction : Sophie GUILLARD

www.handicapenergie.fr

Contact : contact@handicapenergie.fr

Vous recevez cette newsletter car votre adresse postale ou votre adresse mail est référencée dans notre base de données. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Nos Partenaires

